

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom :	Trajectoire Territoire Novembre 2020
ISIN :	FR0013520434
Nom de l'initiateur du PRIIP:	Crédit Mutuel Arkéa
Emetteur :	Crédit Mutuel Arkéa
Autorité Compétente:	Autorité des Marchés Financiers (AMF) et Banque Centrale Européenne (BCE)
Coordonnées de l'initiateur du PRIIP:	www.arka.com . 02 99 85 98 65
Date de production du Document d'Informations Clés :	15 juillet 2020

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit?

Type

Ce produit est un titre de créance de droit français.

Objectifs

Ce produit est un produit de placement qui vise à fournir un rendement tel que décrit ci-après.

Sous-jacent

Indice : Euro Stoxx 50®, dividendes non réinvestis, indice représentatif des capitalisations boursières de la zone euro.
Sponsor de l'indice : STOXX Limited

Comment le rendement est déterminé

Coupon inconditionnel (Années 1 à 3) :

Vous recevez un coupon de 4,00% inconditionnel à Date de Constatation du niveau de l'Indice

Coupon conditionnel (Années 4 à 9) :

Vous recevez un coupon de 4,00% chaque année, si à une Date de Constatation le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 100% du Niveau de l'Indice Initial et supérieur ou égal à 80% du Niveau de l'Indice Initial, soit la formule suivante :

$$100\% \times \text{Niveau de l'Indice Initial} > \text{Niveau de l'Indice} \geq 80\% \times \text{Niveau de l'Indice Initial}$$

Vous ne recevez pas de coupon si à une Date de Constatation le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 80% du Niveau de l'Indice Initial.

Remboursement du produit

Remboursement anticipé automatique

A partir de la 4^{ème} année, si à une Date de Constatation le niveau de l'Indice est supérieur ou égal au Niveau de l'Indice Initial, soit la formule suivante :

$$\text{Niveau de l'Indice} \geq 100\% \times \text{Niveau de l'Indice Initial}$$

alors, le produit est remboursé par anticipation et vous recevez 100% du Montant Nominal ainsi qu'une prime de remboursement de 6%.
En cas de remboursement par anticipation, le produit prend fin.

Remboursement à échéance

En l'absence de Remboursement par Anticipation, le montant qui vous sera remboursé à la Date d'Echéance dépendra du niveau de l'Indice à la Date de Constatation Finale :

- Vous recevez l'intégralité du Montant Nominal ainsi qu'une prime de 6.00% si le niveau de l'Indice Final est supérieur ou égal à 100% du Niveau de l'Indice Initial.
- Vous recevez l'intégralité du Montant Nominal ainsi qu'une prime de 4.00% si le niveau de l'Indice Final à la Date de Constatation Finale est strictement inférieur à 100% du Niveau de l'Indice Initial et supérieur ou égal à 80% du Niveau de l'Indice Initial.
- Vous recevez l'intégralité du Montant Nominal si le niveau de l'Indice Final à la Date de Constatation Finale est strictement inférieur à 80% du Niveau de l'Indice Initial et supérieur ou égal à 60% du Niveau de l'Indice Initial.
- Vous subissez une perte en capital égale à la baisse de l'indice, si le niveau de l'Indice Final à la Date de Constatation Finale est strictement inférieur à 60% du Niveau de l'Indice Initial.

Informations complémentaires

Agent de calcul : Crédit Mutuel Arkéa

Montant Nominal par titre de créance : 1.000 Euros

Date d'Emission : 15 septembre 2020

Date d'Echéance: 20 novembre 2030

Date de Constatation Initiale : 13 novembre 2020

Niveau de l'Indice Initial : TBD points

Date de Constatation Finale : 13 novembre 2030

Niveau de l'Indice Final : TBD points

Date de Constatation : 13 novembre 2024, 13 novembre 2025, 13 novembre 2026, 15 novembre 2027, 13 novembre 2028 et 13 novembre 2029

Que se passe-t-il si Crédit Mutuel Arkéa n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Si Crédit Mutuel Arkéa fait défaut ou est mis en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation. Si l'émetteur fait l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), votre réclamation peut être réduite à zéro, convertie en actions ou subir une modification de la maturité.

Vous trouverez les notations de Crédit Mutuel Arkéa http://www.arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5023/fr/notations-et-analyses?isAccepte=1&ty=1520352632075

Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts de distribution éventuels supplémentaires.

Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts de distribution et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10000 EUR Scénarios	Si vous sortez après 1 An	Si vous sortez après 5 Ans	Si vous sortez à la fin de la Période de détention recommandée 10 ans
Coûts totaux	400	750,68	1168,59
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	4%	1,57%	1,18%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée (soit 10 ans)
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0.885%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix
	Coûts de sortie	0.00%	L'incidence de coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0.00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0.295%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0.00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0.00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 10 ans

Ce titre est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie du produit. Il est donc fortement recommandé de n'acheter ce titre que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance.

Une annulation ou un remboursement anticipé du produit, à l'initiative du client, n'est pas autorisé, sauf cas prévus contractuellement. Le client peut vendre le produit avant sa date d'échéance, tant qu'il y a suffisamment de liquidité sur le marché. Dans ce cas, le client n'a pas droit à une rémunération et peut subir une perte si le prix de vente est inférieur au montant nominal investi.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour les réclamations concernant ce produit ou le comportement de son initiateur, vous pouvez contacter Crédit Mutuel Arkéa à l'adresse :

back-office.clientele@arkea.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : Crédit Mutuel Arkéa, Back Office Clientèle, 1 rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq-Kerhuon.

Autres informations pertinentes

Pour obtenir des informations exhaustives sur le produit, y compris sur les risques encourus, veuillez-vous référer à la documentation juridique du produit, notamment la documentation de l'émission, disponible gratuitement auprès de votre conseiller financier.

Vous pouvez trouver le prospectus d'émission, au lien suivant :

www.arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2020-01/prospectusfinaltrajectoireterritoiremai2020.pdf